

truites dans le Nouveau-Brunswick, et en partie construites dans la province de Québec, mais il ne paraît porter aucune attention au Nord-Ouest. J'entendais dire au ministre, il y a quelques instants, qu'il faudrait sérieusement réfléchir avant de déclarer qu'un embranchement de chemin de fer dont la charte est accordée par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, est pour l'utilité générale du Canada, de plaçant ainsi sous la juridiction de la commission des chemins de fer. Pourtant le Gouvernement n'hésite pas quand il s'agit d'un chemin de fer dans la province d'Alberta; toutefois, il ne fait plus rien pour achever la construction de la ligne. Lorsque j'ai saisi la Chambre de cette question, l'autre soir, le ministre des Finances a dit que le Gouvernement n'avait pas d'argent, mais je constate qu'il en a en abondance pour acheter des lignes de chemin de fer dans le Nouveau-Brunswick et dans la province de Québec.

M. LOGGIE: Le Gouvernement s'est-il occupé de l'acquisition du chemin de fer de Caraquet ?

L'hon. M. COCHRANE: Il n'y a pas grand'chose à acquérir là.

M. LOGGIE: La réponse du ministre est bien, je crois la meilleure raison que l'on puisse avoir de faire quelque chose pour le public. Si le chemin fonctionnait comme il convient, le pays y trouverait son avantage. La ligne fait de bonnes affaires, et ce devrait être une entreprise assez lucrative. Je ne suppose pas, toutefois, qu'elle soit en mesure de payer un intérêt sur le capital nécessaire, et c'est bien pourquoi les obligataires actuels hésitent à mettre le chemin en état de donner un service satisfaisant même en hiver. Le ministre déclare qu'il n'y a pas grand'chose dont on puisse prendre possession, mais ce peu de chose, il serait bon que le Gouvernement s'en emparât pour le bien de cette partie du pays.

L'hon. M. PUGSLEY: Je tiendrais à dire un mot ou deux au sujet des lignes d'embranchement, car rien ne saurait mieux saisir la Chambre de la question de savoir si des hommes publics doivent tenir leur parole ou s'il faut croire que dorénavant on devra ne plus faire attention à leurs promesses. Nous sommes ici en présence d'un état de choses peu propre à nous assurer l'estime et la confiance du peuple. Je crois que, dans les provinces d'en bas, le Gouvernement n'a pris possession que de deux lignes d'embranchement. L'Intercolonial est une route de haute valeur, qui

occupe une très importante position stratégique et, s'il était entre les mains de particuliers, un trafic considérable serait sans doute enlevé à cette ligne.

Le ministre me semble avoir agi fort sagement en réalisant un projet approuvé par son prédécesseur. Il a, en outre, pris à sa charge le chemin de fer du Nouveau-Brunswick à l'île du Prince-Edouard; mais c'est là tout. Comme le ministre le sait, une agitation a eu lieu depuis quelques années dans cette Chambre et dans tout le pays en faveur d'un rachat de lignes d'embranchements qui seraient exploitées comme faisant partie de l'Intercolonial. Dès l'automne de 1911, alors que les élections générales suivaient leur cours, l'honorable député de Kings-et-Albert (M. Fowler), qui, dans le moment se trouve outre-mer, où ses fonctions l'ont appelé, brigait les suffrages dans une circonscription fort intéressée à cette affaire. Depuis des années le public demandait qu'on lui donnât un meilleur service, dans le comté de Gloucester surtout, en ce qui concerne ce chemin de fer de Caraquet dont a parlé mon honorable ami. L'honorable député de Kings-et-Albert aurait bien voulu faire croire aux électeurs que, si le parti conservateur revenait au pouvoir, des lignes d'embranchement seraient achetées pour faire partie de l'Intercolonial. Il avait même télégraphié au chef de l'opposition d'alors, aujourd'hui premier ministre (sir Robert Borden) lui demandant d'indiquer, par dépêche clairement conçue, la politique du parti conservateur à ce sujet. La réponse parut entièrement satisfaisante et, pour leur malheur, ceux à qui il s'adressait la tinrent également pour telle. Les mots de cette dépêche du présent premier ministre échappent à ma mémoire, mais l'effet en était que le parti conservateur avait toujours eu pour programme de prendre possession des lignes se reliant l'Intercolonial. Elle donnait clairement à entendre au colonel Fowler que, si les conservateurs étaient honorés de la confiance du peuple cette politique serait mise à exécution. Six années se sont écoulées depuis, et rien encore n'a été fait touchant l'acquisition des chemins de fer de ce comté. Il y en a trois de grande importance: celui d'Albert, celui d'Elgin à Havelock et celui de Saint-Martin. Le ministre n'a pas dû oublier la résolution unanimement prise par cette Chambre il y a déjà bon nombre d'années, résolution favorisant l'achat de lignes d'embranchement devant se relier à l'Intercolonial, et c'a été une grosse déception de voir que rien ne se faisait dans ce sens. Ils ne sont pas bien nombreux, et ce serait pour